



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des examens et concours

Lyon, le 10 novembre 2025

DEC8 – Certificat de formation générale

Arrêté n°2025-11-10 fixant les dates
d'ouverture du registre d'inscription du CFG (session
2026)

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le code de l'Éducation, notamment ses articles D332-23 et suivants relatifs au certificat de formation générale ;

Vu le décret n°83-569 du 29 juin 1983 instituant le certificat de formation générale modifié par le décret n°88-459 du 25 avril 1988 et le décret n° 2010-784 du 8 juillet 2010 ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2016 relatif aux conditions de délivrance du certificat de formation générale ;

ARRÊTE

Article 1 : Le registre d'inscription au certificat de formation générale au titre de la session 2026 sera ouvert du lundi 1er décembre 2025 à 9H00 (heure de Paris) au vendredi 19 décembre 2025 à 17H00 (heure de Paris).

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie**

Olivier CURNELLE